TR/SS



# Arrêtés municipaux

EXTRAIT DU REGISTRE

# CIRCULATION ET STATIONNEMENT

**RUE MAURICE GUNSBOURG (V.C.)** 

Mesures provisoires

Le Maire d'Ivry-Sur-Seine,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2213.1, L 2213.2, L 2213.3, L 2213.4, L 2213.5,

VU le Code de la Route et notamment ses articles R 417-10, R 417-12 et L 325-1, L 325-2, L 325-3,

CONSIDERANT que d'importants travaux vont être entrepris rue Maurice Gunsbourg par la société ECR – 8 rue de l'Industrie – 77550 Limoges Fourches, agissant pour le compte d'ENEDIS – 12 rue du Centre – 93160 Noisy le Grand (raccordement électrique),

CONSIDERANT que les difficultés rencontrées par les usagers pour circuler dans cette voie nécessitent la mise en place de dispositions provisoires touchant la circulation et le stationnement afin de préserver la sécurité et la tranquillité publiques,

#### ARRETE

## ARTICLE 1:

DECIDE d'appliquer les mesures suivantes rue Maurice Gunsbourg <u>au droit des nos l à 1bis</u> à compter du **29 août 2022** à **8 heures 30** jusqu'au **2 septembre 2022** à **17 heures** :

- Neutralisation du stationnement,
- Neutralisation du trottoir : les piétons seront déviés sur le trottoir opposé par les traversées existantes,
- Limitation de vitesse à 30 km/h.

## ARTICLE 2:

PRÉCISE que ces dispositions seront matérialisées réglementairement par les soins et sous l'entière responsabilité de l'entreprise chargée des travaux.

### ARTICLE 3:

INDIQUE que les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront déférées aux tribunaux compétents.



# **ARTICLE 4:**

AMPLIATION du présent arrêté sera adressée après publication à :

- Monsieur le Commissaire d'Ivry-sur-Seine,
- Monsieur l'Officier commandant de la Brigade des Sapeurs-Pompiers d'Ivry s/Seine,
- LA POSTE d'Ivry-sur-Seine,
- Monsieur le Directeur du SAMU,
- VEOLIA Propreté,
- RATP,
- SEPUR,
- Société ECR 8 rue de l'Industrie 77550 Limoges Fourches.

FAIT EN MAIRIE, LE 1 1 AOUT 2022

Pour le Maire d'Ivry-sur-Seine Et par délégation Romain Marchand Adjoint au Maire

PUBLIE SUR ivry94.fr LE

1 2 ADUT 2022

Pour extrait certifié conforme au registre des arrêtés municipaux LE MAIRE D'IVRY-SUR-SEINE Pour le Maire, Le Directeur des Espaces Publics

François Presset